

ILS SONT VIGILES SOYONS PIRATES !

LORSQUE LA SALE CLIQUE DES GOUVERNANTS VEUT ÉTENDRE LES CAPACITÉS DE CONTRÔLE ET DE RÉPRESSION DE L'ÉTAT SANS TROP SE GÊNER, IL LUI SUFFIT D'APPUYER SUR DES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS QUI JUSTIFIENT À SES YEUX LA MISE EN PLACE DE MESURES « EXCEPTIONNELLES » APPELÉES EN PEU DE TEMPS À DEVENIR PERMANENTES. C'ÉTAIT DÉJÀ LE CAS LORSQUE LE PLAN VIGIPIRATE AVAIT ÉTÉ ACTIVÉ EN 95 SUITE À L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE CONTRE UNE ÉCOLE JUIVE DE VILLEURBANNE, PUIS RENFORCÉ D'ANNÉE EN ANNÉE APRÈS CHAQUE NOUVEL ATTENTAT. ÇA L'EST ENCORE AUJOURD'HUI, APRÈS LES TUERIES DE PARIS DES 7 ET 9 JANVIER, AVEC LES MESURES D'« ALERTE ATTENTAT » QUI ONT ÉTÉ RECONDUITES EN ÎLE-DE-FRANCE POUR UNE PÉRIODE INDÉFINIE.

L'opération Sentinelle, qui s'ajoute au plan Vigipirate et déploie depuis le 9 janvier plus de 10 000 soldats pour renforcer les 122 000 gendarmes, policiers et militaires confondus chargés de « sécuriser » des points sensibles, a aussi été maintenue pour une durée d'au moins plusieurs mois. En Île-de-France, près de 6200 treillis sont encore présents sur 310 lieux, notamment des mosquées, synagogues, écoles religieuses ou centres communautaires. Si l'opération consiste surtout en des gardes statiques, elle comprend aussi des patrouilles, à pied, notamment dans les grands sites touristiques (tour Eiffel, Sacré-cœur...) ou véhiculées, dans l'un des 300 combis à cocarde blanche loués pour l'opération et que l'on peut voir circuler dans Paris.

Si ces gardes du pouvoir sont un réservoir sans fond de délateurs et d'indics postés jour et nuit dans la rue, ils ont surtout pour fonction de rendre physiquement présente cette « guerre contre le terrorisme » menée par les États, qui confondent dans ce terme tout ce qui représente une menace à la paix sociale en général. Mais dans un pays où il n'y avait plus eu de présence militaire dans les rues depuis la fin de la guerre d'Algérie, montrer ainsi ses muscles est précisément une manière d'inciter à un plus haut degré de conflit. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que dès le 13 février le commandement de l'armée comptait déjà 371 « incidents » et « 14 agressions graves, que ce soit au couteau, par laser, voire coup de crosse » qui se trouvent être le prétexte officiel du maintien de cette opération. Ces confrontations sont utilisées pour faire passer ces badernes décerbrées pour des héros protecteurs de « civils ». Pourtant, des personnes déterminées à commettre un carnage ont toujours l'embaras du choix, et les centaines de magasins, d'écoles ou de lieux de culte déjà abondamment surveillés par les yeux des sentinelles et des caméras panoramiques ne les empêcheront pas de le faire. Le vrai enjeu pour le pouvoir est de réussir à instaurer un climat de

paix suffisant pour que leurs braves citoyens continuent de bosser sans trop contester, à aller aux urnes quand on le leur demande et à se divertir des frivolités du capitalisme.

Dans cette guerre de l'Etat contre tous ses ennemis, le pouvoir élargit aussi ses moyens de renseignement. Un projet de loi qui sera probablement adopté d'ici peu (vote des députés le 5 mai puis passage express au sénat) va permettre aux services de renseignement d'utiliser légalement toute une série d'outils auparavant réservés aux enquêtes judiciaires. Les écoutes et autres formes d'espionnage sont déjà courantes, mais les flics vont pourvoir s'en donner à cœur joie avec cette loi leur permettant un usage préventif et massif de ces techniques. Le premier ministre aura pour rôle de délivrer toutes les autorisations administratives réclamées par les services de renseignement, en prenant simplement l'avis de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR), l'autorité administrative créée par la loi. Les motifs autorisant l'usage de ces outils pour la surveillance sont, en plus du « terrorisme », la sécurité nationale, protection d'intérêts économiques, industriels et scientifiques, criminalité et délinquance organisée, intérêts français à l'étranger, protection des sites nucléaires et « prévention des atteintes à la forme républicaine des institutions, des violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale, de la reconstitution ou d'actions tendant au maintien de groupements dissous ». En gros tout ce qui fait usage de violence ou menace la paix sociale se trouvera sous le coup de cette loi.

En plus des vieilles méthodes de planque, d'infiltration et de pose de micros, caméras, mouchards informatiques et autres, les barbouzes pourront recueillir des informations où ils le désirent à l'aide de balises de géolocalisation et de IMSI catchers, ces appareils qui permettent d'intercepter directement les correspondances émises ou reçues de tous les téléphones environnants. En passant par les opérateurs, les flics

pourront effectuer des « interceptions de sécurité » portant sur les contenus des mails et des conversations téléphoniques. Ils vont désormais aussi espionner quasiment tous les réseaux sociaux et poser des boîtes noires chez les fournisseurs d'accès qui leurs transmettront les données permettant d'établir des récurrences « patterns » afin de repérer des suspects. Sont également prévus l'observation de tout ce qui est tapé sur les claviers des ordinateurs, l'augmentation de la durée de conservation des écoutes judiciaires et administratives, l'espionnage des proches des suspects et l'anonymat des flics dans les procès verbaux et dossiers judiciaires. Et pour rendre tout cela possible, l'Etat va recruter quelques 1400 personnes sur trois ans entre les différents services de renseignement (DGSI, policiers, gendarmes, préfecture de Paris).

Dans toutes ces mesures, il n'y a au fond rien de nouveau : l'Etat légifère régulièrement pour adapter ses techniques de surveillance et de répression à l'évolution de ce qui le menace, et utilise des boucs émissaires pour insuffler peur et résignation et justifier son durcissement. Et si de nouvelles lois sont votées contre un certain ennemi (aujourd'hui les islamistes), les politicards ont bien en tête qu'elles pourront toujours servir contre tous les subversifs dès qu'ils le voudront car dans les yeux du pouvoir se confondent ceux qui veulent prendre sa place et ceux qui veulent le détruire pour ce qu'il représente en lui-même. Si nous voulons en finir avec le pouvoir, ne nous laissons pas bernier par le prétexte d'un ennemi intérieur matraqué dans les médias pour nous faire accepter la domination des soi-disant protecteurs.

La lutte contre toute forme d'autorité sera toujours possible, quoi que fassent les puissants pour s'en protéger, car si des failles de leur système se ferment quand ils le perfectionnent, d'autres s'ouvrent sans cesse, et nous pourrions toujours déceler des points faibles.

PAS DE TRÊVE POUR LES ENNEMIS DE LA LIBERTÉ !

Brèves...

- **QUAND LES FLICS ONT LE DOS TOURNÉ...** Le 27 janvier à Lognes (77), des flics garent leur voiture banalisée, s'éloignent un moment pour une intervention, mais quand ils reviennent deux pneus sont crevés. Malheureusement le farceur, qui dit ne pas avoir visé au hasard, a été identifié par une caméra de surveillance située non loin de là. Mieux se cacher la prochaine fois, mais joli coup ! Dans le même genre, le 28 février à Carrières-sous-Poissy (78), une voiture de la police municipale a été retrouvée avec deux impacts sur le pare-brise après 45 minutes de visite dans un appartement insalubre. Tout comme à Vanves (92) le soir du 22 avril, où deux voitures de police, garées et sans surveillance juste le temps d'une petite intervention, ont eu leurs vitres et rétroviseurs cassés. Les flics nient la possibilité d'un guet-apens, prétendant que la dispute pour laquelle on les a appelés avait bien eu lieu. Mais quelqu'un a été prompt et a su saisir l'occasion !

- **DU FEU CHEZ LES BLEUS** - La nuit 8 mars à Brétigny (91), deux personnes masquées se sont introduites dans les locaux de la police municipale et ont incendié deux de leurs voitures sérigraphiées sur le parking. La chaleur a également fissuré 14 vitres du bâtiment. Bien joué !

- **EIFFAGE EN FUMÉE** - La nuit du 1er mars, une camionnette d'Eiffage Construction a été incendiée à Montreuil (93) parce

qu'Eiffage est une entreprise qui construit des prisons. Guerre aux collabos de l'enfermement !

- **22 CAMÉRAS À LA MEULEUSE !** Cinq personnes sont passées au tribunal de Melun le 11 mars, pour avoir détruit (à la meuleuse) ou volé 22 caméras dans les parkings souterrains des immeubles de l'OPH 77 (Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne, un voutour de la rénovation urbaine) à Savigny-le-Temple le 28 octobre 2014. Cela a coûté plus de 26 000 € au bailleur qui venait de les poser. Mais les caméras étaient déjà en fonction et ont servi à identifier cinq personnes sur les dix repérées sur les images. Au final, trois des accusés ont été relaxés au bénéfice du doute, mais l'un s'est pris deux mois de prison avec sursis et l'autre un mois ferme.

- **RIPOSTE SOLIDAIRE CONTRE UNE ARRESTATION** - Le dimanche 1er mars en fin de journée à Champigny (94), des policiers contrôlent l'identité d'un jeune homme. Mais une fois la vérification effectuée, celui-ci se met à les insulter, s'enfuit dans une boulangerie proche, puis y assène un bon coup de poing dans la tête d'un des flics le poursuivant. Ces derniers le maîtrisent, quand son frère arrive et frappe lui aussi un des flics au visage, en échange d'un jet de gaz lacrymogène. Rapidement, un groupe de 30-40 personnes se retrouve sur les

lieux, des pétards éclatent et les flics se prennent des projectiles. Ils répliquent par des grenades assourdissantes et la BAC arrive en renfort, mais ils ne parviennent finalement à arrêter que le premier individu, les autres ayant tous réussi à leur échapper. Un bel effort de solidarité ! L'un des flics repart avec 30 jours d'ITT, un autre avec seulement une journée.

- **SABOTAGES DE LA RÉNOVATION URBAINE** - Le 11 avril à La Verrière (78) ainsi que le 19 avril à Créteil, des baraques de chantiers de rénovation ont été volontairement incendiées. De plus, à Créteil, des vitres d'engins de chantier ont été brisées et on a retrouvé un tag « nike la police » sur les lieux, ainsi que des traces de brûlure sur une des machines. Résultat pour Créteil : les travaux, dirigés par le bailleur social Valophis (un autre voutour de la construction et de la gestion de HLM), ont été retardés d'un mois. À croire que, malgré sa bonne figure, la rénovation urbaine ne fait pas l'unanimité, et son lien avec le flicage est parfois démasqué !

- **COURANT COUPÉ** - Un poste ERDF a brûlé entre Châtillon et Clamart (92) le matin du 4 mars dernier : à 4h50, de la fumée a été détectée dans les sous-sols, le courant a tout de suite été coupé, et l'incendie a été éteint par les pompiers vers 6h15. Mais cela a privé d'électricité quelques 76 000 foyers dans une dizaine de villes pendant quelques heures de la matinée.

ZOOM SUR :

Les Quartiers Nouveau Concept

Les « Quartiers Nouveau Concept » sont des sections rattachées à un établissement pénitentiaire mais physiquement séparées du reste des bâtiments, où sont placés des détenus en fin de peine (quand il leur reste moins d'un an à purger) ou courte peine (de moins d'un an). Ces sections peuvent contenir trois régimes de détention : des places en semi-liberté, d'autres spécialisées pour les aménagements de peine et d'autres encore pour les courtes peines. Dans des cellules individuelles avec douche et cuisinette, la survie y est plus facile : il s'agit du revers de la médaille des bouges des Maisons Centrales.

Les QNC servent en effet de soupape pour garantir le calme à l'intérieur des prisons, suivant la politique qui récompense les efforts de « réinsertion » des détenus (si tu veux sortir plus vite, mets-toi à quatre pattes, montre que tu veux t'insérer et que t'es devenu un bon

citoyen...). La vieille méthode du bâton et de la carotte (que sont les aménagements de peine, justement). Avec 90 places prévues par QNC, leur taille réduite permettra un encadrement des détenus plus resserré, les matons pouvant plus facilement surveiller le bon comportement des futurs bons citoyens et, on l'imagine bien, signaler et exclure ceux qui n'auraient éventuellement pas bien été sélectionnés et devront retourner aux clapiers des sections normales.

18 sites sont construits ou en construction à Valence, Longuenesse, Varennes-le-Grand, Lorient Ploemeur, Brest, Laon et Toulon, et le Ministère est déjà en train de projeter deux autres vagues, avec 11 nouveaux QNC : à Fleury, Dijon, Bonneville, Béziers, Perpignan, Maubeuge, Bourg-en-Bresse et Chambéry ; puis à Nanterre, Grasse, Gagny, Mulhouse et Strasbourg dans un troisième temps.

Canale 3 architecture :

Toujours au service de l'oppression

Au 76 allée Darius Milhaud, dans le XIXème, se trouve le cabinet d'architectes Canale 3. Depuis 30 ans, les architectes Pierre Boudon, Jacques Michel et Yves Monnot s'appliquent à dessiner des logements, des écoles et aussi d'autres merdes, telles le Palais de Justice de Bressuire (79), les bâtiments du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police du Chesney (78) et ceux de la Direction Générale de l'Armement à Vert-le-Petit [cf. *Lucioles* n°21]. Toujours au service de la République, ils ont décroché le contrat pour la conception de trois QNC, celui de Longuenesse (62) qui a été livré en février 2014, et ceux de Brest et Lorient-Ploemeur qui devraient être prêts en 2017. Quatre autres suivront (à Laon, Toulon, Valence et Varenne-le-Grand). Canale 3 sont donc des architectes qui s'enrichissent avec les taules, oui, mais ils ont aussi des points de vue progressistes ! Maître Pierre Boudon nous explique que pour le QNC de Longuenesse, il a « privilégié une approche humaniste, ayant pour priorité de réaliser un bâtiment qui puisse participer à une forme de dignité humaine ».

Wesh, la taule et la dignité humaine... dans ta gueule, sale collabo !

Un peu de résistance à l'encasernement scolaire

Alors que son fils, élève de sixième, a raté de nombreux cours, l'Éducation Nationale contacte une mère pour réclamer la présence de celui-ci dans ses rangs. Celle-ci en réponse refuse tout contact avec l'Éducation nationale, ne se présente pas à l'atelier de parentalité vers lequel elle est orientée, ne donne pas suite aux injonctions des services éducatifs mandatés par un juge pour enfants, et enfin, ne vient pas à son procès. Elle sera alors convoquée plusieurs fois devant des policiers pour s'expliquer.

Le 5 février, le tribunal correctionnel de Valenciennes, voyant que cette mère n'en a cure de leurs convocations et menaces, la condamne pour « *soustraction sans motif légitime à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation du mineur* », une infraction pour laquelle un juge peut prononcer jusqu'à deux ans de prison ferme et 30 000 euros d'amende. C'est-à-dire que la justice considère que le refus d'une mère d'obliger son enfant à se faire domestiquer et laver le cerveau par l'école compromet son bien-être. Et comme si c'était le choix de la mère, comme si un enfant de 12 ans n'était pas capable de se dresser tout seul contre l'oppression scolaire, celle que vivent tous ces gamins qui refusent de marcher au pas dans les rangs, qui n'ont pas envie de participer à un système basé sur la compétition et la récompense, qui n'ont pas envie de se soumettre à un maître ou un prof, et qui n'ont pas envie d'apprendre des choses inutiles qui ne font que servir l'État, en formant des bons petits soldats aptes à devenir de bons citoyens obéissants, de bons travailleurs, de bons consommateurs.

Ce coup-ci la mère récalcitrante a écopé de quatre mois avec sursis, simplement parce que son fils a raté des journées d'école, et qu'elle n'a pas voulu participer à son oppression. Et ça n'est pas une première. En 2010, une mère avait été condamnée à deux mois avec sursis pour l'absentéisme répété de ses deux filles au collège.

Mais les « bons » parents n'ont pas à s'inquiéter, l'absentéisme, même s'il est attaqué d'une manière radicale par l'Éducation Nationale, est cependant assez limité et les élèves réfractaires à l'encasernement scolaire représentent en moyenne autour de 1% sur l'ensemble des établissements.

Alors, de la suppression des allocs (qui n'a duré que quelques années) à la cagnotte (une carotte pécuniaire pour récompenser l'assiduité d'une classe), en passant par les menaces de prison ferme ou de sursis pour les parents, rien ne pourra jamais faire aimer l'école à tous ces petits rebelles, et heureusement qu'il y a des parents qui refusent de se prêter au jeu de l'État et ne collaborent pas à la normalisation et l'endoctrinement de leurs enfants réfractaires.

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour se rebeller, et parce que l'école est la première étape dans l'acceptation de ce monde, que vive l'école buissonnière !

BST, toujours aux aguets

« *Moi, si c'était l'anarchie comme vous écrivez dans le journal, je vous mettrais une balle dans la tête !* »

C'est avec ces charmantes paroles qu'un flic de la BST (Brigade Spécialisée de Terrain) meublait le temps en attendant que je me déshabille pour me fouiller, et je pouvais sentir chez cet être un dégoût quasiment équivalent au mien. La garde-à-vue avait commencé comme un contrôle d'identité, cela fait des années que *Lucioles* est diffusé au même endroit et pour l'instant la tactique des flics consiste à embarquer régulièrement ceux d'entre nous qui n'ont pas leurs papiers, ce qui était mon cas et comme j'ai refusé de donner mes empreintes, ça a fini en garde-à-vue (c'était déjà arrivé à d'autres copains, voir *Lucioles* n°19). Je ressortais dès le lendemain, mais les lèvres pincées en songeant à ceux qui étaient restés dans la petite cellule et qui allaient peut-être encore passer des heures voire des années dans ces tombeaux pour les vivants que sont les comicos et les prisons.

Ouverture d'une nouvelle bibliothèque anarchiste dans le quartier de Belleville

La discorde est une forme profonde de désaccord, un dissentiment violent qui oppose des personnes entre elles et les dresse les unes contre les autres. Ce que nous souhaitons encourager, c'est qu'elle les oppose plutôt à ce vieux-monde et à ses défenseurs, comme cela se manifeste déjà, ça et là, par de nombreux actes de révolte et d'insoumission. Il n'est pas question pour nous de jeter de l'eau sur les braises de ces révoltes, mais au contraire de jeter, comme la déesse Discordia, la pomme de discorde au milieu de cette société où les rapports marchands et répressifs semblent avoir pris le dessus sur l'entraide, la solidarité et la recherche d'une vie que l'on aimerait vivre. Aussi contre cette résignation diffuse et la recherche du consensus à tout prix – même au prix de l'apathie.

Hors de tous dogmes, et avec une perspective anarchiste, La Discordia est une bibliothèque qui entend nourrir un projet révolutionnaire par certains de ses aspects fondamentaux : la lecture, le débat, la théorie, l'écriture, le papier, la discussion. Un lieu où se retrouver pour partager des informations sur l'actualité du mouvement révolutionnaire et anti-autoritaire à travers le monde, pour confronter des idées, en découvrir, en creuser ; un lieu où la discussion n'est pas forcément synonyme de consensus, et n'est pas réservée à des spécialistes. C'est aussi un lieu physique pour sortir du tout virtuel, avec des débats de vive voix, en face à face et

dans le partage. C'est des livres, journaux, tracts, brochures, affiches et autres documents, des archives d'aujourd'hui et d'hier pour contribuer à la transmission de l'histoire des luttes individuelles comme collectives. Tout ce qui pourra favoriser le développement des idées, en rupture avec l'État, la politique et le Capitalisme. Si Discordia a causé par son geste provocateur la Guerre de Troie, nous souhaitons par le nôtre modestement contribuer à la guerre contre toute autorité, en ajoutant du carburant pour sa pensée.

La Discordia est une bibliothèque autonome (et déficitaire), qui dépend aussi de votre soutien et de votre participation. Installée dans le Nord-Est de Paris, il s'agit de rendre plus visible et accessible une présence anarchiste encore discrète mais continue dans ces quartiers depuis plusieurs années.

N'hésitez pas à consulter le programme et le catalogue, et surtout à y passer pour emprunter des livres, travailler au calme sur des archives, y découvrir de nouveaux textes et brochures, fouiller la distro, déposer des publications, discuter, proposer quelque chose ou simplement passer quelques heures en dehors de la résignation généralisée.

DES LIVRES, PAS DES FLICS !

Programme du mois de mai 2015 :

Dimanche 10 mai 2015 – 18h : Inauguration
Venez découvrir la Discordia, en savoir plus sur le projet et discuter. Vous pouvez amener, si vous le souhaitez, à boire et à manger.

Mercredi 20 mai 2015 – 19h : Discussion
Des Cinq de Haymarket à Sacco et Vanzetti : tous innocents, tous martyrs ?

Dimanche 31 mai 2015 – 19h : Discussion
Mixité sociale, rénovation urbaine et guerre aux pauvres... Trouver des pistes pour combattre la gentrification.

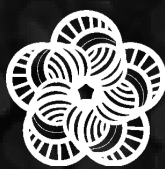
Ouverture tous les lundis de 16h à 20h en plus des événements.

Plus d'infos : ladiscordia.noblogs.org
Contact : ladiscordia@riseup.net

BIBLIOTHEQUE ANARCHISTE
45, RUE DU PRE SAINT-GERVAIS, 75019 PARIS
OUVERTURE TOUS LES LUNDIS, DE 16H A 20H

LA DISCORDIA

Lucioles est un bulletin mensuel, on peut y lire des textes d'analyse et d'agitation autour de Paris (et sa région) et de son quotidien dans une perspective anarchiste. Nous y parlons des différentes manifestations d'insoumission et d'attaques dans lesquelles nous pouvons nous reconnaître et déceler des potentialités de rupture



vis-à-vis de l'Etat, du capitalisme et de la domination sous toutes ses formes en essayant de les relier entre elles et au quotidien de chacun. Nous n'avons pas la volonté de représenter qui que ce soit, ni de défendre un quelconque bout de territoire en particulier qui n'est qu'un modèle réduit de ce monde de merde.